



## RAGUÉNÈS Hamon

Naissance : 9 septembre 1902 - Plougonvelin (29)

Famille : [RAGUÉNÈS François](#), [RAOUL René](#)

Année d'entrée en résistance ou F.F.I. : 1943

Résistance : [Groupe Gendarmerie](#), [D.F](#)

Pseudonyme(s) : Prosper

Secteur(s) d'action : Brest

Blessé, Arrêté, Déporté, Mort en déportation

Décès : 30 avril 1945 - Ravensbrück (Allemagne)

Mort pour la France

Hamon Raguénès épouse Pauline Le Rû le 21 février 1927. Ils travaillent ensemble à la ferme de Kerdivizien à Plougonvelin. Le couple a deux enfants, François en 1927 et René en 1929. C'est en 1934 qu'Hamon Raguénès entre à l'école de gendarmerie mobile de Brest. Il est par la suite affecté à Pithiviers jusqu'en 1939 puis est muté à la caserne de Kervéguen à Brest.

En avril 1942, la brigade de gendarmerie de Saint-Pierre-Quilbignon est créée, avec pour objectif la surveillance de Plouzané et Locmaria-Plouzané. Elle prend ses quartiers dans la caserne de Kervéguen. C'est ainsi qu'Hamon Raguénès fait la connaissance de [Sébastien Ségalen](#), qui le recrute en septembre 1943 lors de la formation du [groupe Gendarmerie](#). Ce groupe de fonctionnaires se met à la disposition du groupe [Action Directe](#), corps franc du mouvement [Défense de la France](#). Hamon aide alors les jeunes gens traqués dans le cadre du S.T.O et rédige de faux rapports en faveur de la résistance.

Fin 1943, le plougonvelinois est muté à la Chaussée-sur-Marne à la surveillance des péniches sur les canaux. Le 31 janvier 1944, son collègue, le gendarme [Pierre Gloaguen](#) est convoqué et mis en état d'arrestation par la sûreté allemande qui lui reproche d'avoir livré deux pistolets de 6mm35 à un individu qui vient d'être appréhendé. Interrogé, ce dernier a révélé le nom des deux gendarmes de Saint-Pierre-Quilbignon lui ayant fourni les armes.

Hamon Raguénès, également dénoncé, est recherché par les services de Brest qui parviennent à le retrouver à sa nouvelle affectation où il est arrêté le 4 février 1944. Il est ramené à Brest pour interrogatoire, sous l'escorte de deux gendarmes allemands. Menotté, arrivé dans le secteur de Landerneau, il se soustrait à ses gardiens et saute du train en marche. Il parvient à s'enfuir, malgré une légère commotion, vers Le Relecq-Kerhuon mais des travailleurs de la Todt le rattrapent. Lors de son arrestation, il reçoit un coup de crosse à la tête.

Ce coup l'envoie à l'hôpital maritime pour deux jours puis il est transféré le 25 février à l'hôpital civil. Sa chambre est gardée nuit et jour par un policier français. Malgré la surveillance soutenue, le Dr Barbaro intervient et aggrave volontairement et fictivement son état de santé, dans le seul but de lui permettre de se soustraire à un interrogatoire. On pratique une vraie-fausse intervention chirurgicale sur Hamon Raguénès et on lui apprend à simuler des troubles mentaux. Il passe même une visite médicale d'un

médecin allemand sans être démasqué. Le subterfuge dure jusqu'au 31 mai 1944, date à laquelle la sûreté allemande, perdant patience, le fait enlever de l'hôpital. Envoyé sur Paris, il est déporté mi juillet vers l'Allemagne et le camp de concentration de Bremen. Il passe ensuite par Watenstedt et Ravensbrück où il disparaît.

En 1947, toujours porté disparu, il reçoit la médaille Militaire et la Croix de Guerre 1939-1945, avec palmes. Sans nouvelle depuis la fin de la guerre et malgré des témoins l'ayant vu encore en vie à la libération du camp par les Russes le 25 avril 1945, la mention Mort pour la France lui est attribuée par le Ministère des ACVG en date du 2 mai 1949. Par décret du 22 septembre 1953 [1], Hamon Raguénès reçoit à titre posthume la médaille de la Résistance française.

La mention Mort en déportation attribuée par arrêté en date du 2 décembre 1996 et en son souvenir, une rue est baptisée de son nom dans le secteur de Kerdivizien à Plougonvelin. Les élèves gendarmes de la 7ème compagnie d'instruction de Châteaulin (Promotion 2021-2022) choisissent comme parrain le gendarme Hamon Raguénès.

Publiée le vendredi 7 février 2020, par [Gildas Priol](#), mise à jour vendredi 29 décembre 2023

## Sources - Liens

- Famille Raguénès, témoignage recueilli en 2016.
- Ordre de la Libération, registre des médaillés de la Résistance française ([J.O du 27/10/1953](#)).
- Archives municipales de Brest, fonds *Défense de la France* (51S).
- Fondation pour la mémoire de la Déportation, registre des déportés parti de Compiègne le 15 juillet 1944 ([L.247](#)).
- Association [PHASE](#), *Plougonvelin 1939-1945 - La vie d'une commune sous l'occupation*, édition à compte d'auteur, Plougonvelin, 2015.
- Archives départementales du Finistère, dossier de combattant volontaire de la résistance (1622 W 11).
- Service historique de la Défense de Vincennes, dossier d'homologation des faits de résistance ([GR 16 P 497716](#)) - **Non consulté à ce jour.**
- Service historique de la Défense de Caen, dossier individuel d'Hamon Raguénès (AC 21 P 137954) - **Non consulté à ce jour.**

Remerciements à Françoise Omnes pour la relecture de cette notice.

## Notes

[1] Publié au Journal Officiel le 27 octobre 1953.

Mémoires des Résistants et FFI de l'arrondissement de Brest - <https://www.resistance-brest.net>